

Analyse du système financier destructeur actuel et absolue nécessité pour les citoyens de créer un système d'échange économique, social et écologique sain

Un peu d'histoire du système financier, du Moyen-Âge au XVIIIème siècle

En 789 Charlemagne qui était seulement roi et pas encore empereur publie un édit interdisant le prêt à intérêt. En 1789 la première loi révolutionnaire ré-instaurer le prêt à intérêt. Cherchez l'erreur.

Chacun sait que la révolution française est la prise de pouvoir de la bourgeoisie sur la noblesse.

Toutes les religions et les instances morales ont considéré traditionnellement que le prêt à intérêt est immoral puisqu'il permet de gagner de l'argent sans travailler du moment qu'on est riche.

L'argent n'a jamais fait de l'argent. Ça n'a rien de naturel et ça s'explique uniquement par l'existence d'un système législatif adhoc en trois parties inter-connectées : **le prêt à intérêt, la rente foncière et le bénéfice des entreprises**. En fait c'est le travail et la générosité de la nature qui font la richesse.

Savez-vous la question classique posée aux étudiants en cours d'économie : quel est le but de l'entreprise ? D'ailleurs pourquoi le but et pas les buts ? Et chaque étudiant d'y aller de son bon sens : produire des biens et services, être utile à la société, contribuer au progrès technique, etc. Non, rien de tout cela disent les économistes car la réponse est unique : le SEUL but de l'entreprise est de faire du profit. Sinon elle disparaît prétendent-ils. C'est faux. Une société doit dégager des bénéfices pour investir, certes, mais ensuite elle peut très bien fonctionner à l'équilibre. Sauf si le système financier l'oblige inexorablement à grossir, ce qui est le cas actuellement.

L'ennui c'est que le système financier actuel OBLIGE à une croissance indéfinie et on sait maintenant qu'elle a atteint les limites de la planète. Mais ce n'est pas tout : la recherche permanente du profit est tout simplement contradictoire avec l'intérêt général et avec une qualité aussi simple que l'amour du travail, des gens, de la nature. Quand j'achète des filets de rouget mais qu'ils n'ont pas été écaillés proprement, c'est évidemment parce que le fabricant a pour but de faire du profit. L'obsolescence programmée, c'est pour faire du profit. J'ai même connu un chef d'entreprise qui cherchait désespérément à rendre ses aspirateurs obsolètes alors qu'ils étaient déjà vendus et increvables. Il ne trouva rien de mieux que de faire du lobbying auprès du gouvernement pour que la loi évolue, rendant les anciens modèles hors la loi !

Évidemment je résume énormément, cela mérite d'être approfondi et le débat avec les économistes est ouvert. Mais dans le principe, c'est ça qui se passe : **trois moyens** de concentrer la richesse dans quelques mains au fil des siècles.

La guerre du blé au XVIIIème siècle

Il y eut trois tentatives de libéralisation du prix du blé. Si les deux premières échouèrent, la troisième réussit dramatiquement.

Au début du XVIIIème siècle le blé était la nourriture presque unique des Français. Il y avait ce qu'on appelle la taxation du blé. Elle consistait à fixer son prix d'achat appelé taux. Quand une communauté n'arrivait pas à s'entendre, le roi envoyait des émissaires pour mettre tout le monde d'accord. Et ça fonctionnait assez bien. Et ça faisait que le roi était très aimé. Il était interdit

d'exporter du blé de sa zone de production. Et l'exportation vers l'étranger était même punie de mort.

Par trois fois, Louis XV et Louis XVI eurent des ministres des finances qui les convainquirent de libérer le prix du blé, selon les théories fumeuses des Lumières qui n'avaient pour but que d'enrichir quelques-uns au prix de souffrances incommensurables de la population.

Que se passait-il quand le prix du blé était libéré ? Juste après la récolte, il était vendu au plus offrant, en général des riches marchands capables de payer plus cher que les habitants. Le blé disparaissait de la contrée, stocké dans un coin bien à l'abri en attendant que la disette s'instaure. Et quand les gens crevaient de faim, ils finissaient par racheter un peu et bien plus cher en hiver et au printemps. Horrifié par les disettes que cela produisait, par deux fois le roi réintroduisit la taxation, bien conseillé par quelques-uns qui voulaient réellement le bien du peuple. Hélas la troisième fois Louis XVI, trop faible et mal conseillé, se laissa déborder par la libéralisation et n'eut pas le temps de réagir : ce fut la révolution de 1789 voulue par les bourgeois mais faite par le peuple qui n'en pouvait plus de disette. Rappelez-vous le célèbre mot de Marie-Antoinette : « Ils veulent du pain ? Donnez-leur des brioches ! » Contrairement à ce qu'on croit, ce n'était pas se moquer du peuple, mais c'était le méconnaître, exactement comme nos dirigeants actuels qui ne connaissent pas le prix de la baguette puisqu'ils n'en achètent jamais.

Pourquoi je suis proudhonien

Au XIX^{ème} siècle toute une série de personnages ont exprimé la volonté de rendre l'économie plus humaine, avec des idées d'éthique sociale, de coopération et d'autonomie chez un Fourier, un Proudhon, un Godin, ou un Charles Gide.

Proudhon a cherché à créer une banque sans intérêt mais en fut empêché. Bodin a créé le familistère de Guise, un lieu de vie communautaire où l'entraide régnait entre les habitants. Etc.

Proudhon explique que lorsqu'on emploie plusieurs personnes, leur productivité s'élève car on est plus productif à plusieurs que tout seul. Mais en payant chacun comme s'il était seul il existe un surplus, appelé aubaine par Proudhon et plus-value par Marx, que le propriétaire s'arroge indûment, uniquement parce qu'il possède l'outil de production. Proudhon était anarchiste et voulait un fonctionnement transversal, sans hiérarchie. C'était le socialiste le plus célèbre du début du XIX^{ème} siècle alors que Marx n'était qu'un débutant. Mais ce dernier l'emporta car il avait des soutiens et une vision structurée et hiérarchique correspondant bien à l'esprit du temps. Hélas, on a vu que la dictature du prolétariat n'est en fait qu'une... dictature !

En réfléchissant un peu plus, on en vient à remettre en cause le salariat et la propriété en dehors du droit d'usage de son lieu de vie et de ses biens élémentaires. Mais cela c'est une autre histoire...

Petite histoire de la Gentiane

Vous le savez, en 2011, lors du mouvement des indignés, nous découvrons l'origine de la dette publique comme première cause d'indignation et nous publions en 2012 le livret « De la dette indignons-nous » réponse au « Indignez-vous » de Stéphane Hessel et résumé de l'ouvrage de Philippe Derudder et André-Jacques Holbecq « La dette publique, une affaire rentable » qui nous avaient coachés pour notre livret.

Juste avant en 2010, la première monnaie locale « moderne » française était créée : l'Abeille à Villeneuve-sur-Lot. Ce qui fait que, sans trop y croire, nous proposons dans le livret la création de monnaies locales comme antidote à l'argent-dette du système financier prédateur.

Petit explication technique : on appelle argent-dette la monnaie qui est créée ex nihilo, à partir de rien, chaque fois qu'un emprunt est contracté. Je lui oppose l'argent-échange qui serait créé lors de chaque échange de biens et/ou de services et qui aboutit au crédit mutualisé : le fait de tenir le compte des avoirs et des crédits de chacun. C'est d'ailleurs à peu près ce que fait le franc WIR en Suisse qui existe depuis plus de 80 ans.

En 2012 une première équipe se constitue à Annecy qui aboutit au principe de créer une monnaie locale et lui trouve un nom : la Gentiane. Nom à la fois féminin, symbolique des montagnes et qui fait aussi gentil et doux. Car nous voulons une société de la douceur, pas de la douleur !

L'équipe 2012 n'était pas suffisamment solide et se dissout rapidement.

Le projet repart en 2015 au sein du Collectif Transition Citoyenne Semnoz et cette fois ce sera la bonne. J'hésite un peu à m'y intégrer parce qu'entre temps il y a eu la loi sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Si cette loi apporte une reconnaissance officielle aux monnaies locales, elle les bride énormément, obligeant au nantissement (donc pas de véritable création) et au « fichage » des utilisateurs en les obligeant à être identifiés, en l'occurrence en adhérant à l'association Gentiane. Mais comme je n'ai pas d'autre solution à proposer j'y vais quand même car mieux vaut agir que de rester immobile à attendre que le ciel nous tombe sur la tête. Au moins on aura essayé quelque chose et on pourra toujours faire évoluer les choses, ce qui sera d'ailleurs d'actualité en 2020 pour la Gentiane.

Je quitte le projet en 2016 parce que je ne m'y sens pas totalement bien mais surtout parce que je suis absorbé par les forums annuels de la transition à Poisy chaque mois de septembre. Au bout de quelques années, ces forums finissent par tourner en boucle, réunissant toujours les mêmes personnes, cela n'a plus grand sens pour moi.

Suite à un appel au secours de la Gentiane mi-2017 qui peinait à réussir son financement participatif et qui menaçait de tout arrêter à l'automne 2017, je quitte la transition citoyenne et je rejoins la Gentiane à l'automne 2017 qui parvient au lancement que vous savez le 31 mars 2018 lors du village du développement durable à Annecy.

En 2019 quatre événements sont venus me conforter dans ce choix :

- la conférence de Jean-Michel Servet à Villaz qui nous a énormément boostés en expliquant l'impérieuse nécessité d'un autre système financier,
- le forum des villes en transition au printemps à Grenoble où j'ai compris qu'il s'agissait d'une lutte contre le système financier prédateur, l'unité de vue entre les différentes monnaies locales était nette et très importante,
- le co-développement d'un logiciel français et même régional de gestion d'une monnaie locale,
- la récente visite de Frédéric Bosqué qui avec son projet Tera d'éco-système économique local, ouvre vers la relocalisation d'activité, le logement, le prêt inter-entreprises et plein d'autres sujets que nous aborderons en janvier sur une journée avec d'autres associations avant d'organiser un séminaire en avril en présence de Frédéric Bosqué, j'espère Jean-Michel Servet et pourquoi pas Philippe Derudder.

Jacques Roura, Vieugy, le 25 novembre 2019